

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

**Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 26

DATE DE LA CONVOCATION

18 06 13

DATE D’AFFICHAGE

18 06 13

Objet :

2013-04-07-12
Economie : « Opération
Collective de
Modernisation »

L’an : 2013

Et le : QUATRE JUILLET

A : NEUF Heures TRENTE

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARTHES** (CdC Saint-Ponais), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **JL.BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **A.CALVET** (CdC Saint-Chinianais), **R. CHABBERT** (cdc Le Minervois), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **A.FRANCES** (CdC Canalirou), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **ME PEGURIER** (Bédarioux), **H.POUMEYRAC** (CdC Le Minervois), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **M.SALEMBIER** (CdC Orb et Taurou), **J.SOULIGNAC** (CdC Saint-Ponais), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères)

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REGULE

16 JUL. 2013

Bureau des Politiques
Publiques

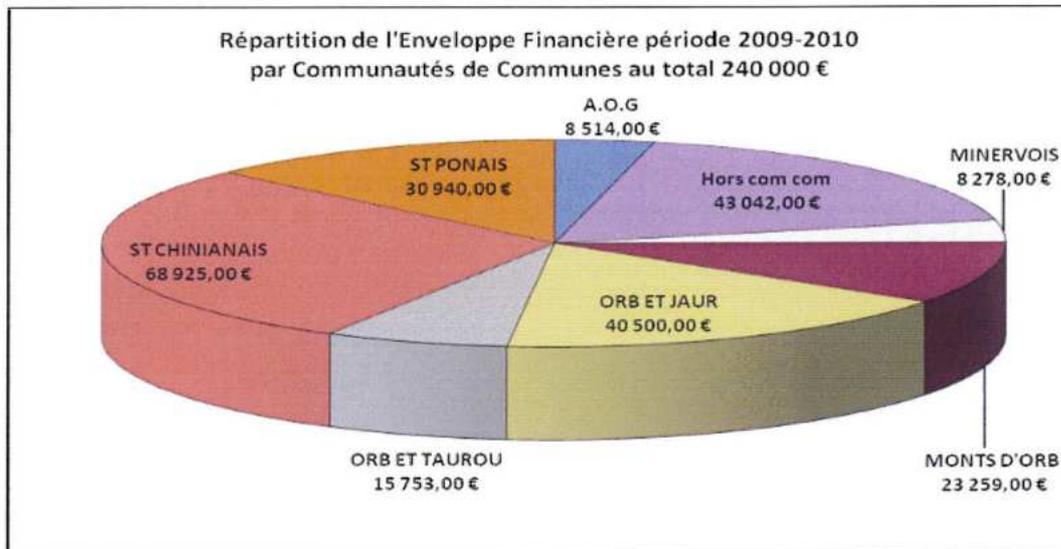
Objet : Economie : « Opération Collective de Modernisation »

L'Opération Collective de Modernisation est une action d'animation pour le commerce et l'artisanat comporte deux phases :

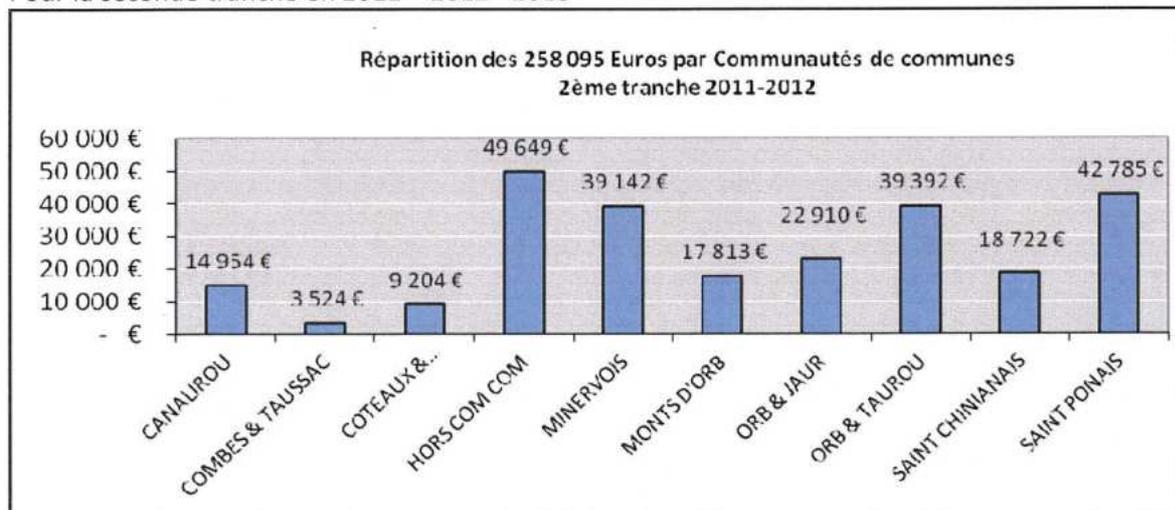
- l'aide directe aux entreprises,
- l'animation du réseau.

À ce jour, le Pays clôture la seconde tranche.

Malgré un contexte économique difficile, une centaine d'entreprises ont pu bénéficier de 500 000 € de subventions



Pour la seconde tranche en 2011 – 2012 - 2013



En 2013, l'enveloppe de la seconde tranche s'épuise, un comité de pilotage s'est tenu en avril, les investissements sont en cours. Un dernier comité de pilotage se tiendra à la rentrée pour consommer les fonds de la seconde tranche.

Le travail d'animation a été présenté et discuté lors de la Commission Économie de juin 2013.

La troisième et dernière tranche du programme se met en place pour une réalisation fin 2013 - 2014.

Le plan de financement prévoit un cout global de 1 228 000 € et serait le suivant :

- FISAC : 197 360 €
- Conseil général de l'Hérault : 185 040 €
- Privés (entreprises) : 840 000 €
- Autofinancement : 5 600 €

Cette action permet de maintenir la compétitivité des entreprises, le Pays sollicite une enveloppe en hausse de 20 % pour l'aide directe des entreprises afin de tenir compte de l'extension du périmètre territorial.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée :

- de se prononcer sur le principe de la conduite par le Pays des opérations décrites ci-dessus,
- de se prononcer sur le principe des demandes de subventions telles que pré-citées,
- de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays des opérations décrites ci-dessus, sur le principe des demandes de subventions telles que pré-citées, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 04 juillet 2013.



Le Président,
Francis BOUTES

